

CONDITIONS DE L'OFFRE « 50% REMBOURSES SUR L'ACHAT DE VOTRE 2^{ème} PRODUIT INFORMATIQUE »

Comment bénéficier de l'offre de rentrée Cdiscount :
50% remboursés sur l'achat de votre 2^{ème} produit informatique

Description de l'offre

Pour toute commande de deux (2) produits ou plus porteurs de l'offre passée dans le magasin informatique du site www.cdiscount.com entre le 01 Septembre 2011 - 10h et le 13 Septembre 2011 - 10h, CDISCOUNT vous offre le remboursement de 50% du montant de l'article porteur de l'offre le moins cher de votre commande, sous forme d'un bon d'achat.

La base de calcul du montant remboursé est égale à 50% de la valeur du produit porteur de l'offre le moins cher de la commande, hors frais de port, extension de garantie, assurance, frais éventuels liés aux modalités de paiement de la commande.

Conditions d'éligibilité

1. Cette offre est réservée à toute personne physique majeure agissant à titre personnel en qualité de consommateur auprès de la société CDISCOUNT et résidant en France métropolitaine (Corse comprise).
2. Cette offre est valable uniquement pour l'achat de deux (2) produits ou plus porteurs de l'offre. Ces produits sont identifiables sur le site de vente en ligne www.cdiscount.com et reconnaissables à l'aide d'une pastille intégrée au visuel du produit (voir ci-contre).
3. La commande devra être réalisée exclusivement sur le site de vente en ligne www.cdiscount.com entre le 01 Septembre 2011 - 10h et le 13 Septembre 2011 - 10h.
4. Offre non cumulable avec toute autre offre en cours à l'exception des offres Samsung TECHNODAYS et HP « Mini PC Maxi Rentrée » et « Une Rentrée Classe ».
5. Toute demande de remboursement effectuée par un autre moyen que celui indiqué ci-dessous sera considérée comme nulle.
6. Le bon d'achat sera définitivement acquis par l'acheteur une fois la durée légale du droit de rétractation révolue, soit au 8^{ème} jour franc suivant la date de livraison des produits (la date de livraison indiqué à Cdiscount par le transporteur faisant foi), sous réserve du respect des présentes conditions, notamment des modalités de participation à l'offre de remboursement. Dans l'hypothèse où les produits commandés éligibles à l'offre seraient livrés en plusieurs colis, le bon d'achat ne sera définitivement acquis par l'acheteur qu'une fois la durée légale du droit de rétractation relative aux produits contenus dans le dernier colis révolue.

L'obtention du bon d'achat étant liée à l'achat au minimum de deux produits éligibles à l'offre dans le Rayon INFORMATIQUE du site www.cdiscount.com, l'acheteur qui, en se rétractant, ne conserverait qu'un seul produit éligible à l'offre, perdrait le bénéfice de son bon d'achat.



Dans l'hypothèse où l'acheteur aurait commandé plusieurs exemplaires du produit éligible le moins cher, le calcul du montant du bon d'achat sera effectué sur le prix unitaire du produit.

Le calcul du montant du bon d'achat sera effectué sur le montant du produit éligible le moins cher conservé par le client.

7. Les produits vendus dans l'espace Déstockage du site www.cdiscount.com ainsi que les produits vendus par les vendeurs de la Marketplace de Cdiscount ne sont pas éligibles à l'offre.
8. Ne peuvent bénéficier de cette offre les commandes commandée réglée par chèque ou en paiement 3 fois.
9. Le remboursement s'applique sur l'article porteur de l'offre le moins cher de votre commande.

Modalités de participation à l'offre de remboursement

Étape 1 : Achetez au minimum deux (2) produits porteurs de l'offre « 50% remboursés sur l'achat de votre 2^{ème} produit informatique » sur le site de vente en ligne www.cdiscount.com entre 1^{er} septembre 2011 - 10h et le 13 septembre 2011 - 10h uniquement.

Étape 2 : Entre le 23 septembre 2011 et le 22 octobre 2011 connectez-vous sur le site www.atelierpromo.com/cdiscount et saisissez directement votre demande de participation à l'offre « 50% remboursés sur l'achat de votre 2^{ème} produit informatique ». La saisie des informations nécessaires à l'enregistrement de votre participation sur le site www.atelierpromo.com/cdiscount est obligatoire pour bénéficier de l'offre. Toute demande effectuée par un autre moyen sera considérée comme nulle.

ATTENTION l'adresse email utilisée pour l'inscription sur le site www.atelierpromo.com/cdiscount doit être la même que celle utilisée pour la commande des produits éligibles à l'offre sur le site www.cdiscount.com. Cette adresse email est indiquée sur la facture de votre commande.

Étape 3 : A compter du jour de la saisie de votre dossier de participation sur le site www.atelierpromo.com/cdiscount et au plus tard 72 Heures (jours ouvrés – cachet de La Poste faisant foi) après cette saisie, renvoyez sous enveloppe suffisamment affranchie à AtelierPromo.com – Opération W031 – 8 rue Petit – 92110 CLICHY, les éléments suivants :

- Copie de votre facture d'achat Cdiscount imprimable à partir de votre espace client sur www.cdiscount.com (seule une facture d'achat sera acceptée. La confirmation de commande n'est pas une facture d'achat).
- L'original du code barre à 12 ou 13 chiffres (EAN) du produit concerné par l'offre, à l'exception des produits SAMSUNG et HP concernés par les offres citées dans le point 4 pour lesquels les photocopies des codes-barres sont acceptées.
- Copie du dossier de participation imprimé ou recopié sur papier libre après validation de votre saisie d'informations sur www.atelierpromo.com/cdiscount faisant apparaître impérativement votre numéro de dossier et l'ensemble des informations nécessaires au traitement de votre demande.

Étape 4 : Après réception et traitement par le centre de gestion de votre dossier, vous recevrez par e-mail une confirmation de la validité de votre dossier, sous réserve que celui-ci respecte les présentes conditions d'éligibilité de l'offre et modalités de participation.

Toute demande illisible, incomplète, manifestement frauduleuse, ne respectant pas les conditions ou les modalités de participation de l'offre ou envoyée après le 25 octobre 2011 minuit (cachet de La Poste faisant foi) sera considérée comme nulle et sera définitivement rejetée. Aucun document envoyé ne sera restitué. Les correspondances de tout ordre jointes avec le dossier de participation ne sont pas lues. Aucune réponse ne leur sera apportée. Le site www.cdiseount.com et l'Atelier Promo ne sauraient être tenus responsables de la non réception de demandes du fait de problèmes indépendants de leur volonté (grève des postes, mauvaise distribution, mauvais adressage, défaut de connexion internet du participant, ...).

Les informations obtenues sont nécessaires au traitement de votre demande de participation à la présente offre promotionnelle. Après traitement par l'Atelier Promo dans le stricte cadre de la participation à cette offre, ces données ne seront pas réutilisées ni conservées. Conformément à la loi 78-17 du 6 Janvier 1978 « Informatique et Libertés », vous disposez d'un droit d'accès, de rectification ou de suppression des informations vous concernant exerçable en écrivant à : AtelierPromo.com – Opération W031 – 8 rue Petit – 92110 CLICHY.

Il est possible de contacter le centre de gestion par e-mail à l'adresse suivante : cdiseount@atelierpromo.com ou par téléphone au **01.76.71.06.03** (appel non surtaxé). Toute demande devra indiquer le libellé de l'offre pour laquelle la correspondance est effectuée et le numéro de dossier délivré après saisie des informations nécessaires au traitement de toute participation sur www.atelierpromo.com/cdiseount .
Toute réclamation devra être accompagnée d'une copie des preuves d'achat envoyées.

Modalités du remboursement des frais inhérents à la participation

Aucune demande de remboursement ne sera prise en compte si elle est formulée plus de 30 jours après la date de clôture de l'opération commerciale.

Les demandes de remboursement des frais de connexion, dans la limite d'une demande par client (même nom et même adresse) pour toute la durée de l'opération commerciale et du timbre utilisé pour cette demande (remboursement sur la base du tarif lent en vigueur, à raison d'un timbre par enveloppe), devront être adressées, par écrit, à l'adresse mentionnée ci-dessous. Les demandes de remboursement de frais préciseront obligatoirement le jour et l'heure de la connexion.

Le remboursement des frais de connexion est fait sur la base d'une connexion de 3 minutes à 0,22 euros TTC par minute en heure pleine soit 0,66 euros TTC ou 0,12 euros par minute en heure creuse soit 0,36 euros TTC. Ce montant correspond à 3 minutes de connexion en communication téléphonique locale, temps qui est supérieur au temps suffisant pour :

- L'inscription sur le site www.atelierpromo.com/cdiseount
- L'impression du présent règlement
- La prise de connaissance des conditions d'éligibilité et des modalités de participation de l'offre de remboursement

Pour obtenir ce remboursement, il suffit d'en faire la demande écrite par courrier postal à l'adresse de l'offre de remboursement :

CDISEOUNT

Opération « 50% remboursés sur l'achat de votre 2^{ème} produit informatique »

4/6 Cours de l'intendance

33067 Bordeaux Cedex

En joignant obligatoirement l'intégralité des pièces suivantes :

- La photocopie d'un justificatif d'identité ;
- Un justificatif de domicile en France ;

- Une photocopie de la facture détaillée de l'opérateur téléphonique faisant apparaître la date, l'heure et la durée de la communication ;
- Un RIB ou RIP.

Les photocopies seront remboursées sur simple demande jointe à la demande de remboursement des frais de connexion, sur la base de 0,05 € par photocopie.

Les abonnements aux fournisseurs d'accès à Internet ainsi que le matériel informatique (ordinateur, modem, câbles, etc.) ne sont pas remboursés, les demandeurs déclarant en avoir déjà la disposition pour leur usage.

Les demandeurs utilisant des fournisseurs d'accès intégrant gratuitement les connexions téléphoniques ne sont par nature pas éligibles au remboursement. Les remboursements seront effectués dans la première quinzaine du mois suivant le mois de réception de la demande (cachet de la poste faisant foi).